

## DES LIEUX POUR SE RENCONTRER, PARTAGER, FAIRE...

Mis en place par les seniors ou avec eux, pour le bien vivre de toutes et de tous

Odile Plan, avec la participation de Bernard Brunet, Florence Couraud, Marie Françoise Erard, Annie Salembier, Isabelle Téchoueyres, Marie Christine Theurkauff, Kristina Wagner, et de l'association Or Gris

GREP | « Pour »

2018/1 N° 233 | pages 171 à 187

ISSN 0245-9442

Article disponible en ligne à l'adresse :

-----  
<https://www.cairn.info/revue-pour-2018-1-page-171.htm>  
-----

Distribution électronique Cairn.info pour GREP.

© GREP. Tous droits réservés pour tous pays.

La reproduction ou représentation de cet article, notamment par photocopie, n'est autorisée que dans les limites des conditions générales d'utilisation du site ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Toute autre reproduction ou représentation, en tout ou partie, sous quelque forme et de quelque manière que ce soit, est interdite sauf accord préalable et écrit de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France. Il est précisé que son stockage dans une base de données est également interdit.

# Des lieux pour se rencontrer, partager, faire...

## Mis en place par les seniors ou avec eux, pour le bien vivre de toutes et de tous

**Odile Plan avec la participation de Bernard Brunet, Florence Couraud,  
Marie Françoise Erard, Annie Salembier, Isabelle Téchoueyres,  
Marie Christine Theurkauff, Kristina Wagner  
et l'association Or Gris**

Dans tous les territoires, les seniors sont engagés dans des initiatives diverses et multiples. Ce ne sont pas de grosses opérations, mais elles sont issues du cru, lancées par des locaux, natifs ou nouveaux arrivants, voulant agir pour y « bien vivre » en commun.

Ces initiatives émergent ici ou là, mises en place par des populations très diverses : groupes d'habitants, associations, agents de développement, élus, collectivités, tous veulent donner vie au pays, créer du lien, du bien vivre ensemble, avec la participation d'un maximum d'habitants...

La diversité des projets étonne ; l'imagination est au pouvoir, tout est possible. Invention et créativité, ouverture et partenariat, démocratie participative... voilà les ingrédients qu'on y trouve couramment. Ces lieux sont intergénérationnels, ouverts à tous les âges ; les seniors en sont parfois les initiateurs, souvent des piliers bénévoles permanents.

La majeure partie des actions relève de l'économie sociale et solidaire, secteur porteur en plein développement ; depuis plusieurs décennies elles fleurissent dans les villages ou les petites villes illustrant le renouveau de leurs habitants, faisant émerger de nouveaux besoins ou reprenant le flambeau d'associations patrimoniales locales à des fins culturelles ou écologiques.

Est-ce une conjonction d'évolutions trans-générationnelles ?

Des émissions quotidiennes, comme « Carnets de campagne » sur France inter, mettent en valeur l'ampleur de ces initiatives sans cesse renouvelées en faisant le tour de toutes les régions de France. On constate bien un fourmillement de projets. La plateforme d'Or Gris les collecte, soulignant la place et le rôle des

ainés ; voilà qui donne corps à l'idée que l'on peut « penser global » et « agir local », base de référence du développement durable...

Or Gris a repéré un bon nombre de ces actions remarquables, en pointant principalement les territoires ruraux. Nous proposons de donner ici une idée de ce foisonnement créatif, de cette multiplicité de réalisations, tous porteurs de vie locale, d'activité, d'emploi...

Nous avons essayé de les répartir par thème, en regroupant les sujets les plus fréquemment abordés, dans un classement qui reste ouvert.

Pour chaque thème, nous donnerons un ou plusieurs exemples, et si possible une illustration remarquable ou remarquable.

### **Le jardin partagé, lieu plébiscité**

Étonnamment le jardin, lieu de partage et de rencontre entre les générations, est le lieu le plus souvent présenté : jardins collectifs, de transmission, d'éducation, jardin vivrier, jardin d'insertion, jardin intergénérationnel, jardin de Cocagne...

*« On entend par jardins partagés les jardins créés ou animés collectivement, ayant pour objet de développer des liens sociaux de proximité par le biais d'activités sociales, culturelles ou éducatives et étant accessibles au public. »*

Ce lieu paraît assez facile à trouver : une friche municipale, un jardin de mairie ou de presbytère, une mise à disposition... De plus le jardin est consensuel, ne rencontre pas d'opposition politique. Initié par une collectivité, une association, un groupe d'habitants, le jardin améliore le cadre de vie et permet des échanges entre personnes d'origines géographiques, de milieux sociaux et d'âges différents, favorisant aussi l'exercice physique et la détente en plein air. Ces jardins sont également des lieux d'éducation à l'environnement pour tous, où les anciens transmettent leur savoir-faire, où l'on apprend la botanique, et on observe la faune. Le respect de l'environnement est une valeur forte des jardins communautaires : végétaux adaptés au sol et au climat, engrais naturels, compostage, récupération de l'eau de pluie, cultures associées... mais aussi conservation des espèces locales, plantes médicinales et aromatiques.

Lieux ouverts de détente, de rencontre, de transmission et de créativité, de découverte de la nature, les jardins communautaires sont aussi des lieux d'initiative citoyenne, proposant des débats et des événements culturels sur la biodiversité, la flore locale, et plus encore...

## Les jardins intergénérationnels de Saint Denis de Gâtines

**Marie Christine Theurkauff,**

On se régale à la lecture des bulletins municipaux de St Denis en Gâtines qui décrivent l'énergie et la créativité des habitants. Il est question des décisions du conseil municipal des enfants, du succès de la chorale de l'Ephad « Huguette the Power », des activités du Tiers lieux ou de celles « d'Au foin de la rue », qui organise tous les mois de juillet un festival et propose des concerts dans les jardins publics et privés des Dyonisiens (ainsi se nomment joliment les habitants de St Denis de Gâtine).

Rien d'étonnant à ce que des projets intergénérationnels soient nés dans cette contrée de Haute Mayenne où les habitants semblent réellement être les acteurs de leur territoire.

### Une démarche de territoire

Tout commence en 2003 lorsque Horizon Bocage suggère au Conseil de développement de Haute Mayenne de mobiliser des professionnels du Paysage, de l'Eau et de la Biodiversité et anime un programme Environnement et Développement Durable financé par la Région.

L'idée de jardins pédagogiques et intergénérationnels est née de cette expérimentation. Elle est adoptée par le Conseil de développement sous l'égide du pays de Haute Mayenne.

Pour la réalisation et la mise en place des jardins, Horizon Bocage propose aux communes du territoire un accompagnement organisationnel, technique et pédagogique et leur demande de s'engager sur des principes de participation des habitants de toutes les générations au projet d'aménagement de ces espaces, à l'entretien et au jardinage dans le respect du développement durable.

En 2010, huit communes se lancent dans l'aventure, et un an après elles fonctionnent en réseau d'échange et de mutualisation d'expériences sous une bannière commune : « Jardins pédagogiques intergénérationnels en Haute Mayenne ».

### Pour un projet local

À Saint Denis de Gâtines, comme dans de nombreuses communes en France, tout a commencé par l'attribution d'un plan d'eau, réserve incendie, accompagnée d'une aide technique d'ID environnement pour motiver tous les Dyonisiens désireux d'intégrer le projet.

La concertation des habitants, les rencontres sur le terrain pour une lecture de paysage ont contribué à faire émerger un projet local consensuel et solide.

En 2010 le site « Aux fleurs de l'eau » est créé et le projet prend forme avec la participation du centre de loisir, du conseil municipal d'enfants et des habitants de tous âges. Ils ont planté des légumes oubliés, des fleurs comestibles, des plantes médicinales ou aromatiques.

Transmettre les savoir-faire est l'objectif que se donnent les bénévoles et... ce n'est pas parce que l'on est vieux que l'on sait obligatoirement « cultiver les poireaux », on apprend de ceux qui savent ! L'intergénérationnel ne se décrète pas, il se construit pour mieux vivre ensemble.

Au jardin, il y a le « carré » des résidents de l'Ephad de Bellevue qui a été surélevé pour éviter les lumbagos et le « carré » des enfants. Les talents de tous les passionnés se sont révélés pour créer un jardin de rosiers anciens et même un « jardin de curé », et pour proposer des démonstrations de greffe ou de taille.

Une centaine d'arbres et arbustes ont été plantés dans une partie basse du terrain pour reconstituer un espace naturel.

Les échanges de graines, le compostage, la réutilisation et la récupération de matériaux font partie de la façon de faire et d'être dans ce jardin peu ordinaire.

L'enthousiasme des débuts est aujourd'hui un peu tombé, l'entretien est lourd, il repose sur les seuls bénévoles ! Pour éviter les désherbages, les framboisiers et autres plants invasifs sont installés dans de grands pots de fer.

Le jardin est un lieu de palabres, de rencontres, il remplace la fonction remplie autrefois par l'espace public (places de villages, épiceries, bistrots).

Tables et bancs ont été conçus en pensant aux handicapés et installés à l'initiative du conseil des enfants.

Pour une invitation à la rencontre, il convient de repenser l'espace public, de laisser libre cours à l'imaginaire.

Et avec Gilles CLÉMENT (jardinier, paysagiste et écrivain), je partage cette belle idée : « Le jardin est une manière d'être au monde »

**HAUTE MAYENNE**  
**JARDIN PÉDAGOGIQUE INTERGÉNÉRATIONNEL**

**En 2010,** les premiers jardins sont nés pour servir d'exemple afin de créer du lien social par une transmission des savoir-faire autour de la nature.

**Cet espace public réalisé par des bénévoles est entretenu selon les règles suivantes :**

- Gérer le site de manière écologique
- Respecter et valoriser la biodiversité
- Partager des savoirs
- Economiser l'eau
- Réduire et valoriser les déchets (compostage, paillage)

**LIEU PROPICE AUX ÉCHANGES ENTRE GÉNÉRATIONS!**

Le Conseil de développement de Haute Mayenne est à l'initiative de ces jardins, sous l'égide du Pays de Haute Mayenne, avec le concours de l'association ID Environnement.

Logo: **PAYS DE LA LOIRE**

## Lieux pour manger ensemble, toujours appréciés

Les lieux de repas intergénérationnels se développent ici et là, davantage porteurs de lien social que les repas apportés à domicile ; manger, c'est partager un moment avec les autres.

Une étude japonaise confirme que la solitude au moment des repas constitue un facteur de risque de dépression du sujet âgé. Si la solution du portage des repas à domicile est mise en place par des collectivités, des initiatives de « manger ensemble » commencent à se multiplier, même en milieu rural. Il faudrait favoriser la prise de repas dans des centres communautaires ou collectifs, intergénérationnels où les gens peuvent manger avec d'autres, plutôt que la livraison de repas à domicile.

Les associations locales proposent de cuisiner des repas ensemble, les partager et les déguster : recettes locales transmises par les anciens, repas préparé par de nouveaux arrivés : étrangers, migrants... repas Thaï, couscous des Aurès, cuisine africaine. Dans ces rencontres, c'est l'occasion de découvrir des spécialités locales et étrangères, d'autres cultures, les transmettre, faire ensemble, partager...

Des collectivités ont ouvert leurs cantines scolaires aux seniors, organisé des services de covoiturage pour amener les plus éloignés ou les moins mobiles. Écoliers et retraités y trouvent beaucoup d'avantage : les seniors sortent de chez eux, se rencontrent, jouissent de la proximité des enfants. Ils organisent des fêtes entre eux.

### La cantine intergénérationnelle de village fait des émules

À Bioule, les enfants partagent la cantine avec les anciens du village. <https://positivr.fr/cantine-enfant-personne-agee-bioule/>

Pour recréer du lien social entre les enfants et les plus vieux, la commune de Bioule, à proximité de Toulouse, a décidé de faire manger ses retraités de plus de 75 ans à la cantine scolaire. Une initiative qui réjouit tout le monde, puisque les personnes âgées sont contentes de sortir de leur solitude. Bioule est la première commune à avoir lancé une telle initiative. Une cinquantaine d'autres villes cherchent aujourd'hui à mettre en place ce modèle. <https://www.scoop.it/t/dependance-et-fin-de-vie/p/4077324138/2017/04/04/la-cantine-intergénérationnelle-createur-de-lien-entre-petits-et-grands>

La cantine scolaire s'ouvre aux seniors (Langon, Bretagne) : les plus de 60 ans pourront désormais prendre leurs repas en même temps que les enfants [https://actu.fr/bretagne/sainte-anne-sur-vilaine\\_35249/initiative-cantine-scolaire-souvre-seniors\\_12859321.html](https://actu.fr/bretagne/sainte-anne-sur-vilaine_35249/initiative-cantine-scolaire-souvre-seniors_12859321.html)

L'exemple fait des petits !!

D'autres initiatives sont mises en place par des habitantes (retraitées) qui proposent des repas à domicile : repas chez l'habitant. Cela se rencontre plus facilement dans les villes universitaires pour un public étudiant... On peut trouver une mamie cuisinière près de chez soi : « Mamie Régale », « Paupiette », par exemple, qui mettent en relation des personnes âgées férues de cuisine avec des étudiants, des travailleurs ou autres qui cherchent à bien s'alimenter sans se ruiner.

Mais certaines associations voient plus large et proposent de manger chez un voisin, un habitant comme SnapMiam.

Se rencontrer autour d'un repas convivial c'est toujours consensuel, peu de décideurs s'y opposeront. Les possibilités sont multiples, il s'agit seulement de faire que les habitants, jeunes et vieux s'en emparent.

### **Lieux pour agir ensemble, pour aider, lieux de solidarité...**

Les seniors bénévoles sont majoritaires dans les associations caritatives, nombreux à fournir leur force d'action à ces organismes. Or Gris a partagé bien des initiatives d'associations faisant appel à ces bénévoles actifs, comme Lire et Faire lire, AGIRabcd, les petits Frères des Pauvres, ENVIE, les Grands Parrains, CCFD, Secours populaire français, Emmaüs... et bien d'autres, portés par les mêmes valeurs.

Certains seniors vont plus loin, et mettent en place eux-mêmes ces lieux où on agit pour les autres.

Notre exemple sera celui d'une initiative dans la redistribution alimentaire. Les banques alimentaires collectent puis répartissent les denrées alimentaires auprès d'organismes qui en assurent la distribution, souvent sous forme de paniers, auprès de familles et personnes nécessiteuses. Bon nombre de ces bénévoles sont des retraités.

Les épiceries solidaires bénéficient de cette redistribution, et cherchent aussi à s'organiser avec des supermarchés du territoire et des producteurs locaux, bio dans la mesure du possible. Pour les épiceries solidaires, le souci est de créer du lien de proximité entre les habitants, de leur permettre d'acheter à moindre prix de quoi se nourrir – ils sont clients responsables de l'épicerie et non pas bénéficiaires d'un don –, de pratiquer une pédagogie du bien manger, en lien avec les producteurs locaux.

## SnapMiam : repas maison chez l'habitant à petit prix

**Florence Couraud**, co créatrice de Snap'Miam

SnapMiam propose des repas « comme à la maison » : « *Nous sommes partis de notre expérience : nous cherchions une solution pour permettre à nos enfants étudiants de bien manger avec un budget serré. Nous avons posé des affichettes dans les commerces de leur quartier pour chercher des hôtes pouvant les accueillir à déjeuner régulièrement. Nous avons eu de nombreux contacts, avons créé des liens formidables avec toutes les personnes qui leur ont ouvert leur porte et leur table. Aujourd'hui, nous voulons permettre à tout le monde de vivre une expérience identique !* », témoigne Florence Couraud, l'une des chevilles ouvrières du projet.

La start-up révolutionne le quotidien de ceux qui recherchent une alimentation saine au meilleur rapport qualité prix et à proximité de leur lieu de vie ou de travail, et de ceux qui élaborent des repas chez eux et sont en quête d'échanges ; elle instaure ainsi une relation équilibrée, satisfaisant les besoins de l'hôte comme du convive. Finis les sandwiches sur le pouce, les plats préparés avalés en cinq minutes sur un coin de bureau ; retrouvé le plaisir de cuisiner ses plats favoris pour les partager avec ses invités, et oublié le surgelé réchauffé au micro-ondes, consommé sans plaisir, seul devant la télé.

Créée par cinq amis âgés de 19 à 59 ans, Snapmiam s'emploie à lutter contre la malbouffe, le gaspillage, la désocialisation des seniors et des chômeurs. En mettant en contact des groupes qui n'avaient aucune raison de se rencontrer, cette jeune société va au-devant de l'aspiration de la plupart d'entre nous : des repas qui combinent simplicité, qualité et convivialité. Elle fait émerger la notion de partage dans le monde industrialisé du « Food ».

« *Nous voulons donner la possibilité à tous de déjeuner, dîner, bruncher, goûter selon ses envies, selon ses besoins, de renouer avec les traditions du 'comme à la maison' et cela en bonne compagnie. C'est simple, ça s'adresse à tous et chacun y trouve une vraie satisfaction* », explique Anne Morandière, l'une des associées.

Parce que recevoir chez soi ou aller déjeuner chez un inconnu n'est pas inscrit dans nos habitudes, SnapMiam a mis en place un accompagnement sur mesure : présence aux repas des membres de l'équipe, numéros de téléphone échangés avec accord préalable des deux parties... : tout est fait pour faciliter le premier pas des participants, tandis que des appréciations sur les rencontres enrichissent l'expérience de l'utilisateur.

Snapmiam est en train de constituer un comité des sages regroupant des personnalités de l'entrepreneuriat social. « *Il s'agit de maintenir une vision prospective, de bénéficier de conseils avisés, de soumettre nos certitudes à la contradiction tous en restant centrés sur nos forces* », note Sylvie Millefaut, associée. Les sages se retrouveront régulièrement autour d'un repas, organisé via SnapMiam bien sûr !



Présenté sur le blog Or Gris, le 5 octobre 2017



## L'aide alimentaire nourrie par le bénévolat des seniors

**Isabelle Téchoueyres**, Andes

S'il vous arrive de franchir la porte d'une de ces épiceries sociales qui émaillent le territoire français, dans des quartiers urbains comme dans des petits villages, vous serez certainement accueillis par de dynamiques seniors, et surpris de l'activité qui règne dans ces lieux.

C'est un fait, l'aide alimentaire fonctionne grâce à l'énergie des seniors. On ne les compte plus, engagés dans la distribution des denrées alimentaires auprès des Restos du Cœur, la Croix Rouge, les Secours Populaire et Catholique, etc. Et plus récemment, dans la création et l'animation des épiceries sociales et/ou solidaires.

Ce modèle innovant d'accès à l'alimentation croît d'année en année. Adossées à des CCAS ou à des associations privées, les épiceries sociales et solidaires ont pour vocation d'accueillir, pour une durée déterminée, des publics en situation de précarité économique, orientés par des travailleurs sociaux selon des critères de « reste à vivre ». L'épicerie solidaire se présente comme un commerce de proximité ; elle permet à un public en situation de difficulté financière de faire ses courses pour la semaine en achetant les produits dont il a besoin et selon ses goûts, à un prix qui va de 10 % à 30 % de leur valeur marchande. On y trouve un peu de tout : fruits et légumes, viandes, produits laitiers et surgelés, épicerie, ainsi que des produits d'hygiène et d'entretien. Les épiceries sociales et solidaires permettent ainsi un accès à une alimentation choisie, pendant une durée déterminée, tout en réalisant des économies dans le but de financer d'autres dépenses nécessaires au foyer.

Parallèlement les épiceries sociales et solidaires mettent en place des ateliers d'information, de sensibilisation et d'échanges autour de thèmes tels que la santé, l'équilibre alimentaire, l'estime de soi, la citoyenneté, le logement, l'équilibre des budgets, en faveur des publics aidés. En fonction de leurs compétences et centres d'intérêt, les bénévoles œuvrent à rendre ces lieux conviviaux, avec un souci d'échange et de partage autour de l'alimentation, et ainsi de favoriser la création de lien social et le maintien de la dignité de chaque personne aidée. Les savoir-faire de chacun sont mobilisés. On voit ainsi les imaginations se déployer et fleurir les ateliers les plus divers : cuisine, coiffure, manucure, couture, réalisations artisanales, jardin potager, marche sportive, etc.

Le public des épiceries solidaires est très varié, mêlant des personnes bénéficiaires de minima sociaux, des « travailleurs pauvres », des familles monoparentales, des retraités, des intérimaires et saisonniers, des étudiants sans ressources, ou bien des personnes aux prises avec un accident de la vie...

Ainsi, on peut décrire l'exemple de l'Épicerie du Soleil à Sarlat-la-Canéda en Dordogne. Claudine Noue, l'actuelle présidente depuis 2013, témoigne. Conseillère en économie sociale et familiale, Claudine a travaillé 20 ans pour le CCAS de la commune de Sarlat et a été responsable de l'action sociale du CIAS du Périgord Noir. Elle avait formulé le constat, avec ses partenaires du champ social, que de nombreuses personnes étaient en difficulté financière tout en dépassant les plafonds leur permettant d'accéder à des aides. Et par ailleurs,

il est moralement difficile pour beaucoup de gens en situation de précarité économique d'aller chercher un colis à l'aide alimentaire... D'où l'idée de créer une épicerie sociale.

Sarlat et la communauté de communes du Périgord noir jouissant d'une vocation touristique importante, et afin d'éviter des frais de fonctionnement, ces collectivités ont préféré qu'une association loi 1901 assure le portage de cette épicerie solidaire. Tout s'est mis en place en 2009, grâce au travail de l'équipe mobilisée par Claudine Noue, essentiellement composée de seniors bénévoles. La municipalité octroie une subvention annuelle ainsi que le prêt d'un local. C'est ainsi que l'épicerie du Soleil a vu le jour en janvier 2010, portée par un Conseil d'administration composé pour partie de conseillers municipaux et d'une demi-douzaine de jeunes retraités, sous la présidence de M. Salvadori, engagé par ailleurs avec la Croix rouge. L'épicerie sociale est alors essentiellement alimentée par la Banque Alimentaire et par quelques légumes produits en saison par le jardin collectif d'insertion porté par le CIAS.

Depuis le démarrage, une dizaine de bénévoles – des retraités âgés de 60 à 82 ans – fait tourner l'épicerie sociale. Si leur nombre ne croît pas au fil des années, le renouvellement se réalise naturellement, par le jeu du bouche-à-oreille, des interconnaissances. Et il y a du travail pour tous les profils. L'épicerie du Soleil accueille chaque semaine entre 25 et 50 personnes, représentant autant de familles, soit près d'une centaine de personnes à nourrir, lors de son jour d'ouverture, le jeudi. Cela demande tout un travail d'organisation. En effet, afin d'avoir chaque semaine une offre de denrées variées à proposer aux adhérents, il faut se répartir les tâches. Deux bénévoles sont chargés d'aller chercher les produits que la Banque alimentaire de Dordogne met à disposition, au moyen de leur véhicule personnel et de glacières. Ils effectuent aussi une tournée de « ramasse » auprès des supermarchés du territoire. Le tout est ensuite déposé à l'épicerie. Là d'autres bénévoles répertorient les marchandises et les enregistrent sur le logiciel de l'épicerie avant leur mise en rayon. L'équipe est formée aux notions d'hygiène et sécurité relatives au traitement des denrées. Le jour de vente, trois bénévoles sont là dès le matin, remplacés par trois autres l'après-midi. Les adhérents sont accueillis autour d'un café et quelques gâteaux ; les jeunes enfants ont un coin de jeux mis à disposition. Et, comme au supermarché, il faut scanner les articles à la caisse, pour chaque client, tandis qu'un autre bénévole s'assure du réapprovisionnement des rayons au fur et à mesure. Il s'agit aussi de prendre du temps pour discuter avec chacun, vanter certains articles ou échanger sur les recettes de cuisine. C'est l'activité la plus appréciée par les seniors. Car évidemment, il est plus compliqué pour certains de maîtriser le logiciel et certaines tâches, comme la réalisation des bilans annuels, apparaissent comme rébarbatives. Une fois par mois, un atelier cuisine est proposé, qui débouche sur le partage du repas, un bon moment de convivialité.

Claudine Noue a choisi d'adhérer à ANDES, l'association nationale qui fédère les épiceries sociales. Cela permet à l'épicerie du Soleil de bénéficier d'un réseau, d'une enveloppe financière et notamment du dispositif Uniterres qui démarrait. Uniterres correspondait tout à fait à la vision éthique de l'équipe de bénévoles :

améliorer la qualité nutritionnelle de l'alimentation des adhérents tout en soutenant une agriculture de proximité par l'achat en direct de fruits, légumes et œufs de saison, et la réduction des emballages. Les clients-adhérents sont généralement satisfaits de l'offre qui leur est proposée à l'épicerie. La plupart ont à cœur de préserver la bonne santé de leur famille, et l'idée de soutenir en retour un agriculteur local par leur acte d'achat est stimulante. Bien sûr, comme dans tous les territoires ruraux, un certain nombre de personnes ont leur potager pour se procurer quelques légumes à bas coût. Toutefois, tous ne jouissent pas d'un jardin, ni de la santé qui convient, sans parler du savoir-faire. C'est pourquoi l'épicerie sociale constitue un maillon de remédiation, un lieu de vie et d'échanges, où les seniors peuvent transmettre leurs connaissances, afin de permettre au public accueilli d'exercer ses choix et trouver les moyens de sa propre résilience.

### **Cohabitation intergénérationnelle, un choix d'habitat responsable**

L'habitat, et plus spécifiquement l'habitat des personnes âgées, peut paraître de prime abord un thème assez restrictif, mais en réalité, il constitue un point de convergence de nombreux aspects de la dynamique sociale, et en particulier du vieillissement, à la fois individuel et collectif. L'habitat reste la préoccupation première des seniors, même avant de partir à la retraite. Les seniors savent qu'il faudra adapter leur logement, se rapprocher d'un centre bourg, des lieux de vie sociale. Beaucoup ont dû prendre en charge le placement de leurs propres parents en maison de retraite – souvent tardivement –, et en gardent un souvenir pénible. Ils anticipent en pensant : « Plus jamais cela pour moi... »

Entre le « rester à son domicile » et l'EPHAD, de nombreuses formes d'habitat émergent, adaptées aux territoires et aux situations.

Dans ce dossier, vous trouverez plusieurs articles sur l'Habitat Seniors : créations de lieux d'habitat collectif, partagés et responsables, vers l'habitat inclusif. Le sujet est si vaste qu'à lui seul il pourrait faire l'objet d'un dossier. C'est un creuset d'où ressortent les innovations parmi les plus prometteuses. Même les bailleurs s'y sont mis... insérant de l'intergénérationnel dans les quartiers et les hameaux, les résidences étudiantes ou de jeunes travailleurs...

Mais nous parlerons ici de la cohabitation intergénérationnelle, mode d'habitat que le senior choisit seul, en toute responsabilité individuelle.

Si la cohabitation intergénérationnelle familiale était bien ancrée dans les mœurs, elle se fait de plus en plus rare. Elle a été souvent la base de la vie dans le monde rural.

L'éclatement de la famille est désormais courant : c'est une des premières causes de l'isolement des personnes âgées. Seules des familles issues de l'immigration sont encore en habitat pluri-générationnel.

Pourtant, les avantages de la cohabitation intergénérationnelle sont nombreux ; de plus en plus d'initiatives voient le jour en France. Les personnes âgées souffrent de la solitude et les difficultés d'accès à un logement augmentent, aussi bien pour les étudiants, les stagiaires de la formation professionnelle, les personnes en mission.

Des associations prennent l'initiative de faire se retrouver « jeunes » et « seniors ». Elles permettent que les contacts s'établissent. Les seniors peuvent ainsi rester dans leur logement devenu trop grand ou trop cher pour eux. Les rencontres peuvent aboutir à une solution pour les logeurs comme pour les logés.

### **Tiers lieux : espaces publics de proximité, collaboratifs, créatifs et solidaires...**

*« Au croisement du territoire réel et du virtuel, de nouveaux lieux émergent ou d'anciens lieux sont réinvestis. Ces lieux tiers en facilitant la rencontre, le partage, la collaboration, la fertilisation croisée entre différents publics, sont des vecteurs potentiels de créativité, d'émergence de nouveaux possibles et d'innovation. Ils supposent la mise en place de nouvelles médiations adaptées. »<sup>1</sup>*

**Tout d'abord, nous avons les tiers lieux**, tournés vers la création d'activité et le développement des territoires, connus comme des espaces de travail conviviaux, avec des moyens mis en commun et une entraide collective. Principalement investis par les jeunes, ils sont utilisateurs de nouvelles technologies. Ils proposent une solution hybride entre espace personnel et espace ouvert, domicile et travail, convivialité et concentration. Les seniors y trouvent peu à peu leur place, et devraient les investir davantage.

### **Du tiers lieu citoyen, à la maison commune. Des lieux solidaires, au service de l'innovation sociale et culturelle**

Certains tiers-lieux réunissent les conditions permettant les rencontres et favorisant la créativité. « Le café du coin »<sup>2</sup>, le bar connecté, le squat d'artistes ou le Centre culturel pouvant devenir des tiers-lieux selon l'usage qu'en font leurs animateurs et ceux qui les fréquentent.

*« Chaque tiers-lieu a sa spécificité, son fonctionnement, son mode de financement, mais tous favorisent la créativité, l'initiative et le partage. »<sup>3</sup>*

Des tiers-lieux, particulièrement en milieu rural, tout en gardant l'objectif de faciliter l'activité locale, élargissent leur champ d'action à l'initiative

1 Recherche-action Christine Balaï 2017: « Les tiers lieux espaces d'émergence et de créativité ».

2 Alors que des cafés de village ferment d'autres renaissent, souvent sous forme associative. À titre d'exemples on peut mentionner l'initiative d'une commune rurale de l'Isère qui s'inventent un nouveau style de café, un café-librairie, ou la librairie tartinerie de Saillans dans la Drôme

3 *Design des politiques publiques, la 2<sup>e</sup> région*, p. 77.

## Binôme 21 et la cohabitation Intergénérationnelle

Marie Françoise Erard,

Annie Salembier

Binôme 21

Dans l'agglomération dijonnaise, Binôme21 propose à un senior d'offrir à un plus jeune (une génération d'âge peut suffire), une chambre agréable en échange de sa présence rassurante. Une charte et une convention sont signées par les trois parties, Binôme21 reste médiateur durant toute la durée du contrat.

*« Se rencontrer et apprendre à partager un peu la vie quotidienne, dans une ambiance chaleureuse et conviviale, dans un esprit de tolérance et de compréhension mutuelle »*

### Créer du lien intergénérationnel sur les territoires

Binôme21 développe des actions de proximité : il s'agit d'intégrer ou d'animer une équipe citoyenne d'acteurs locaux qui luttent contre l'isolement des personnes âgées sur un territoire ciblé en lien avec un centre social ou une MJC ou d'autres centres de loisirs, pour favoriser des animations intergénérationnelles et permettre aux personnes en perte d'autonomie de retrouver du lien social.

Cela fonctionne depuis 7 ans : actuellement, en 2018, Binôme 21 a une équipe de 6 bénévoles et 2 salariées qui encadrent 40 jeunes en service civique volontaire et 25 binômes en logement intergénérationnel. Et jusqu'à présent, tous sont heureux de vivre ces échanges riches en expérience et en relation humaine. Parions que le regard des uns et des autres puisse changer suite à ces rencontres.

Binôme21 est présent en agglomération dijonnaise, à Semur en Auxois, Montbard, Châtillon sur Seine, Is sur Tille et Mirebeau, et ouvert à de nouveaux développements... Binôme 21 propose une cohabitation intergénérationnelle avec des personnes âgées qui proposent une chambre libre à des jeunes (étudiants, stagiaires, en CDD, en emploi précaire ou mutés, en mission pour leur entreprise).

La cohabitation est soutenue par un contrat d'engagement de 10 mois maximum, renouvelable si souhaité. Elle sera suivie par l'association jusqu'à son terme.

Une charte de convivialité et d'entraide mutuelle est signée entre les deux parties. Depuis 2011, Binôme21 a installé une centaine de binômes, le plus souvent en métropole dijonnaise mais 12 en milieu rural. Binôme21 souhaite pour ces prochaines années développer ce concept en milieu rural, où la demande est aussi prégnante qu'en ville.

Cette solution d'habitat permet à des jeunes d'accepter un travail loin de leur domicile, permet aux entreprises ou aux lycées de loger quelques-uns de leurs salariés ou étudiants.

Dans tous les cas c'est aussi rompre l'isolement des personnes âgées, leur apporter une sécurité et une convivialité tant attendue, et aussi un petit complément de revenu.

C'est un soutien économique pour les deux populations.

Vous pouvez retrouver les vidéos de présentation sur les sites suivants :

<https://vimeo.com/247600195> <https://youtu.be/sxgrHcmu2Ek>

## **Les « tiers-lieux », une opportunité pour l'implication des seniors dans le développement des territoires (locaux) ruraux ?**

**Bernard Brunet**

Les tiers-lieux sont des espaces de travail, dont la convivialité et le type de ressources mises à disposition (équipements, animation et conseil), permettent à leurs usagers de concevoir et/ou de fabriquer des biens ou des services, individuellement ou en équipes, tout en acquérant des nouvelles connaissances et en développant leur réseau de partenaires.

Implantés localement dans les centres et les quartiers des grandes villes mais aussi progressivement dans les territoires ruraux, ils constituent une alternative, à la fois à l'entreprise conventionnelle et au travail indépendant.

Issus le plus souvent d'une initiative entrepreneuriale privée ou d'une démarche associative, ils peuvent également être soutenus voire initiés par la puissance publique.

Ils peuvent ainsi offrir des fonctions de coworking, de fabrication numérique (fablab) et de « bricolage/recyclage » (hackerspace, repair-café...), mais aussi répondre à d'autres besoins locaux grâce (par exemple) à une coopérative d'activités et d'emplois, un incubateur ou une pépinière de projets innovants, une conciergerie, un point d'accès aux services publics, une plateforme de rencontre entre producteurs et consommateurs (AMAP, Ruche qui dit Oui...) ou encore un lieu de création artistique...

### **Un concept qui répond aux nouveaux besoins du travail et des territoires**

Ces différentes caractéristiques font sans doute des tiers-lieux, des laboratoires préfigurant l'entreprise de demain, une (co-)entreprise collaborative capable de réconcilier la conception (design) et la fabrication (du prototype à l'objet sur mesure, capable de répondre de manière durable aux besoins spécifiques des utilisateurs locaux), permettant ainsi une relocalisation progressive de la production manufacturière et l'avènement d'une économie « distribuée » reposant sur des modèles ouverts et la coopération entre pairs.

« Véritable disruption » plutôt qu'une évolution du modèle économique capitaliste, cette perspective est indissociable de celle annoncée de la disparition du salariat conventionnel. Les « travailleurs » des tiers-lieux sont indépendants (et ne se reconnaissent plus dans la notion de « lien de subordination » qui caractérise le statut salarié), travaillent pour eux et pour plusieurs donneurs d'ordre, participent au cas par cas à des équipes de dimensions variables qui se créent en fonction des projets.

### **Une opportunité pour l'implication active des seniors dans les territoires locaux ?**

Comme on l'a vu, la fonction principale des tiers-lieux est de favoriser, voire de stimuler les échanges réciproques entre leurs usagers ainsi que les modes de travail

collaboratif entre pairs, leurs locaux et équipements n'étant qu'un support au service de ce projet et non une fin en soi.

Ils représentent de ce fait une réelle opportunité pour toutes les personnes qui décident de créer seules leur activité, que cela soit par choix ou par défaut. C'est le cas de plus en plus fréquent, des jeunes qui arrivent sur le marché de l'emploi mais aussi des quadragénaires (voire plus) qui décident de changer radicalement de voie et d'engager une forme de transition vers une activité qui redonne du sens à leur vie professionnelle.

Dans ce contexte on imagine combien l'expertise et l'expérience d'un retraité, qu'elle qu'ait été son métier, peut s'avérer utile pour aider ces « nouveaux travailleurs » à décrypter les enjeux de leur projet et s'ouvrir les portes des réseaux qui leur seront précieux.

A contrario on imagine également combien il peut être stimulant et porteur de reconnaissance sociale pour un senior, de garder ainsi un contact indirect avec le monde des actifs dont il a parfois été mis brutalement à l'écart.

Mais au-delà de ces aspects très concrets, ce qui se joue sans doute dans ces espaces hybrides, c'est la possibilité de réinventer notre modèle de solidarité sociale intergénérationnelle issu de la Résistance menacé d'obsolescence par la profonde mutation de nos économies développées.

Ainsi le risque est grand que l'essor du travail indépendant se fasse au détriment de notre modèle de protection sociale qu'il faudra alors réinventer, et pourquoi pas au sein des tiers-lieux en imaginant des nouvelles formes de mutualisme et de solidarité intergénérationnelle.

Or l'intérêt d'un tiers-lieu, dès lors que son projet a été pensé pour être ancré dans le territoire local (ce qui est généralement le cas des projets ruraux), c'est de constituer un espace susceptible de faciliter l'expérimentation de ces nouvelles relations intergénérationnelles, et d'inverser ainsi le pronostic pessimiste d'une relation entre générations uniquement préoccupée de la prise en charge du grand âge et de la dépendance.

### **Les perspectives d'un changement de paradigme**

Quelques-unes des questions qui permettent de formuler un tel souhait peuvent s'énoncer comme suit :

Les tiers-lieux constituent-ils une alternative crédible au modèle économique actuel ? Comment les ouvrir au plus grand nombre alors qu'ils sont aujourd'hui principalement fréquentés par ce qu'il est convenu d'appeler des « créatifs culturels » ? Doivent-ils imaginer de faire réseau entre eux pour mutualiser des moyens de développement et de solidarité ? Les collectivités doivent-elles soutenir activement la création et le développement des tiers-lieux considérés comme un des nouveaux leviers du développement local ?

Autant de sujets qui sont de nature à interpeller ceux des seniors pour qui la retraite ne signifie pas la fin de l'histoire mais au contraire la possibilité de prendre une part active à l'élaboration d'un monde vivable et d'une société solidaire, pour la génération de leurs enfants et petits-enfants.

Mais cette perspective d'une prise à bras-le-corps de l'avenir de leur territoire par les citoyens implique simultanément celle d'un changement de posture des élus territoriaux dont on attend désormais qu'ils « facilitent » les initiatives citoyennes plutôt que de penser à leur place les équipements et les activités censées animer le développement local.

Ainsi la fréquentation des tiers-lieux par les seniors, qui sont nombreux par ailleurs à s'investir dans les conseils municipaux du monde rural, pourrait utilement contribuer à la prise de conscience de l'indispensable changement de paradigme en cours.

d'habitants, d'associations ou de collectivités locales. On s'oriente alors vers un projet de maison commune du village, du territoire...

Depuis quelques années, émergent parfois des lieux qui visent des objectifs s'inscrivant dans une logique de décroissance : réparer, recycler plutôt que jeter et racheter. Dans ces domaines les seniors sont souvent apporteurs de savoirs et de solutions issus d'un passé où la consommation était moins frénétique et l'obsolescence moins programmée...

Pour ces tiers-lieux les appellations sont multiples :

- « recycleries » ayant pour fonctions de collecter, sensibiliser, revaloriser, redistribuer, dans une démarche environnementale,
- « commoderies » ou « ressourceries » de territoire comme à Landes, ValhORIZON, Toussieux dans le même esprit,
- « conciergeries » proposant une offre de multi-services de proximité,
- « accorderies » comme au Québec, conçues pour lutter contre la pauvreté et l'exclusion en renforçant les solidarités entre personnes d'âge, de sexe, de classe sociale ou de nationalité différents.

**La conciergerie de Valenciennes :** destinée aux seniors de 60 ans et plus domiciliés à Valenciennes, la conciergerie propose un panel de services large avec une tarification adaptée aux revenus de chacun : aide aux courses, portage de repas, collecte et livraison de linge, transport, téléassistance, petit bricolage, jardinage, entretien, avec aussi la question du gardiennage des résidences secondaires.

Ces lieux hybrides, intergénérationnels, le plus souvent associatifs, sont généralement à la frontière de plusieurs univers qu'il est parfois difficile de faire cadrer dans une logique de « filière ». Ils s'inscrivent clairement dans une démarche d'Economie Sociale et Solidaire. Les concernant on peut parler de « **Maison commune** ».



Les initiatives de la Maison Commune de Florac illustrent cette orientation.

### **La Maison Commune de Florac en Cévennes**

**Kristina Wagner**

retraîtée active

Pourquoi une maison commune à Florac ? Florac est une toute petite ville (à peine 1900 habitants) et pourtant sous-préfecture, capitale des Cévennes, siège du seul Parc National habité et réserve de biosphère, siège de montagne de Supagro Montpellier.

Mais cette petite ville manquait d'un lieu où une nouvelle forme de gestion des communs pouvait se mettre en place d'une manière expérimentale, et pourquoi pas une solution d'avenir ! L'origine du projet : une maison appartenant au ministère de l'agriculture abandonnée en plein centre-ville... Des gens à la recherche d'un lieu... Cela a provoqué ce qui est devenu le concept de « maison commune »...

Le lieu n'est plus le même car le premier a été mis en vente par les domaines. Un nouveau lieu a été trouvé en constituant une association qui peut être locataire d'un magasin inoccupé en ville. Et là, il suffit d'avoir une idée et on met une activité en place...

Mais il fallait aussi trouver de l'argent pour payer le loyer et les charges. Alors est venue l'idée de faire « cantine » un jour par semaine – le jour de marché – avec une participation de chacun. Certains font des repas, ou un plat, un dessert... Tous se stimulent pour participer. La semaine on y trouve du café, thé et gâteaux pour accompagner toutes les activités. Tout est intergénérationnel, et tout permet de rompre la solitude car chacun peut s'impliquer pour participer. Ainsi la gestion est commune...

Ces lieux émergent dans tous nos territoires, mais plus lentement dans les campagnes, freinés par l'absence trop fréquente d'accès au numérique qui permettrait la mise en réseau des initiatives, l'interconnaissance et le développement des activités croisées.

Si les créateurs de lieux sont d'origines diverses comme cela est présenté en début d'article, le rôle facilitateur, ou même porteur, des communes, des collectivités est essentiel pour l'émergence et la pérennisation de ces initiatives : mettre des locaux et des infrastructures à disposition, soutenir les activités, initier des démarches participatives incluant toutes les populations et ainsi mobiliser les potentialités des retraités comme ressources locales...

Dans toutes ces déclinaisons de lieux nous sommes en train de passer du vivre ensemble, longtemps mis en avant par nos politiques, à une réalité concrète du « faire », du faire ensemble dans un territoire de proximité ; tous les âges sont dans le coup, l'intergénérationnel fait partie de la donne. Nous sommes en train d'entrer dans ce que l'on pourrait appeler la culture du « Co » : co-working, covoiturage, co-jardinage, co-fooding, cohabitation, etc.

**Or Gris** est une association d'éducation populaire ayant pour objet de valoriser et mobiliser les potentialités des retraités en milieu rural, de favoriser la mise en place de services par et pour les seniors, pour un développement durable des territoires.

## **Comment Or Gris a construit cet article et été la pierre angulaire de ce dossier**

Or Gris repère, valorise et partage des initiatives, qui mettent en valeur l'expérience acquise tout au long de la vie, initiatives innovantes, réalisées par les seniors eux-mêmes actifs dans la société ; des initiatives ancrées sur un territoire, actions de proximité, plus particulièrement dans les territoires ruraux, initiatives innovantes et remarquables, permettant de « donner l'idée de faire ».

Le suivi des mesures sur le vieillissement, de la recherche, des études complètent l'approche de l'association. C'est après l'analyse première des initiatives repérées qu'il était important de faire cet article. Les seniors apportent leur contribution à la vie des territoires. Ils sont tisseurs de lien. Ils apportent leur contribution à notre économie sociale et solidaire. Mais ils constituent un capital humain sous exploité... Halte au gâchis :

- gâchis social par non-reconnaissance et non mobilisation de ces ressources ;
- gâchis d'argent public par des dispositifs et services inadaptés et coûteux, mis en place pour les seniors, mais sans eux, ni par eux, ni avec eux !



blog : [or-gris.overblog-blog.fr](http://or-gris.overblog-blog.fr)